



## CAISSE ALLOCATION FAMILIAL (CAF)

Avant le départ en stage, il faut aller sur le site de la CAF pour télécharger le formulaire CERFA 11 381\*02 et compléter la partie 1 (première page) sans oublier d'y inscrire votre numéro d'allocataire.

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-seine-et-marne/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/l-aide-a-la-formation-bafa>

## ⇒ TECH (BAFA1)

Lors du stage TECH faire compléter la partie BAFA1 avec signature et cachet de l'organisme de formation.

## ⇒ STAGE PRATIQUE (BAFA2)

La partie certificat de stage pratique doit être rempli par le directeur du camp, le dernier jour du camp, en présence du stagiaire.

BAFA 1 : Session de formation générale - attestation de suivi

A faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme de formation) \_\_\_\_\_

atteste que le demandeur désigné a suivi la session de formation générale pour obtenir le BAFA

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  en internat  en externat  en continu  en discontinu

Code postal du lieu du stage \_\_\_\_\_ N° d'habilitation \_\_\_\_\_  
Tarif de la session \_\_\_\_\_ € Montant payé par le stagiaire \_\_\_\_\_ €

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Cachet de l'association  
Signature originale du représentant

BAFA 2 : Stage pratique : attestation de suivi

A faire remplir par le responsable de stage

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme) \_\_\_\_\_

atteste que le demandeur désigné a suivi son stage pratique

du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  en centre de loisirs  en centre de vacances  
 autre, citez lequel \_\_\_\_\_

Code postal du lieu du stage \_\_\_\_\_

Le stagiaire a-t-il bénéficié d'une indemnité de stage  OUI  NON  
Si oui, quel montant \_\_\_\_\_ €

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Cachet de l'organisme  
Signature originale du responsable de stage

La formation est au cœur de la proposition associative des Scouts et Guides de France.

Le postulat est simple : « Chacun, bénévole ou non, doit pouvoir bénéficier de lieux d'acquisition de compétences adaptés. La formation est un processus continu, permettant à chacun d'aller toujours plus loin et de rester en mouvement. » ...

Les Scouts et Guides de France sont habilités organisme de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) auprès du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Grâce à un important réseau de formateurs bénévoles, ce sont près de 250 actions de formations qui sont organisées chaque année, dont 75 sessions BAFA et BAFD. Près de 9 000 stagiaires participent chaque année à ces sessions, proposées sur l'ensemble de la France métropolitaine et dans les départements et territoires d'Outre-Mer

En cohérence avec le projet éducatif de l'association, les sessions sont construites selon la méthode scout. Les stagiaires sont invités à vivre en équipe, à apprendre par le jeu, et à découvrir la vie en pleine nature et le campisme.

Cette méthode permet l'intégration de tous sans distinction et veille à respecter chacun dans sa différence. Les formations BAFA et BAFD sont ouvertes à tous.

## ⇒ APPRO (BAFA3)

Dès la fin du stage le stagiaire doit faire compléter la partie BAFA3 » par l'organisme de formation.

BAFA 3 : Attestation d'inscription à la session d'approfondissement ou de qualification

A faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme de formation) \_\_\_\_\_

atteste que le demandeur désigné est inscrit à la session

d'approfondissement  de qualification

en internat  en externat  en continu  en discontinu

au \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
Code postal du lieu du stage \_\_\_\_\_ N° d'habilitation \_\_\_\_\_  
Tarif de la session \_\_\_\_\_ € Montant payé par le stagiaire \_\_\_\_\_ €

La session est-elle centrée sur l'accueil du jeune enfant ?  OUI  NON

Si vous bénéficiez d'une dispense, joignez la photocopie certifiée conforme du brevet ouvrant droit à la dispense.  OUI  NON

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Cachet de l'association  
Signature du représentant

Il est ensuite conseillé de scanner ce document CERFA pour en avoir une sauvegarde « au cas où », puis de transmettre l'original à :

Caisse d'Allocation familiale  
Service des aides financières individuelles  
77024 Melun cedex  
**(Aide à la formation : 90€)**

## AIDE DEPARTEMENTAL 77

Se rendre sur le site « Seine et Marne.fr » et cliquer sur les onglets suivants :

Education et jeunesse  
Aide BAFA : Remplir la demande de subvention (créer un compte)

**(Aide à la formation : 200)**

<https://www.seine-et-marne.fr/Education-Jeunesse/Aides-aux-jeunes/Aides-BAFA>